

Règlement du Concours de Nouvelles sur 3 thèmes organisé par Licorne Editions

Article 1 :

Ce concours littéraire est organisé par Licorne Editions. Toute personne majeure, (débutant, amateur ou professionnel) peut concourir à l'exclusion des membres du jury pour l'un ou l'ensemble des thèmes et sera soumise au même règlement.

Article 2 :

Les thèmes sont :

- Carnets de voyages
- Nouvelles, catégorie fantastique
- Contes et Légendes

Date limite d'inscription : 31 décembre 2010

Article 3 :

Les textes sont présentés au format Word :

- Page : A4 (21 x 29,7cm), numérotée
- Police : arial, corps 12
- Interligne : 1,5
- Marges droites et gauches de 2,5 cm.
- Les nouvelles seront comprises entre 15 000 et 20 000 signes, espaces compris.

Article 4 :

Présentation de l'auteur. Une page A4 en préface du manuscrit doit mentionner :

- Le titre et le thème de la nouvelle
- Nom et prénom de l'auteur
- Adresse
- Date de naissance
- N° de téléphone
- L'adresse email
- Un mini cv ou une courte biographie.

Article 5 :

Le fichier Word sera adressé par email à l'adresse : contact@LicorneEditions.com avec pour objet le thème choisi ou par courrier à : Licorne Editions 15 bd Vivier Merle, 69003 LYON.

Le présent règlement de l'inscription signé sera joint.

Un accusé réception de Licorne Editions sera transmis par email.

Article 6 :

L'auteur, en transmettant son manuscrit, atteste qu'il est l'unique auteur du texte produit pour le concours ; il atteste ainsi sur l'honneur qu'il n'a pratiqué aucun plagiat, total ou partiel.

Article 7 :

Pour participer au concours, l'auteur doit s'acquitter des droits d'inscription d'un montant de 10 euros payables directement sur le site www.LicorneEditions.com onglet Concours ou par chèque à l'ordre de Licorne Editions. L'inscription ne pourra être validée sans le règlement.

Article 8 :

Le jury sera présidé par Christophe Chenivresse. Le jury est souverain dans sa décision. Les décisions du jury sont sans appel. Il s'attachera notamment à considérer le style littéraire, la syntaxe et l'orthographe.

- Les résultats seront proclamés un mois après la date de limite d'inscription.
- La publication du recueil sera effectuée deux mois après la date de limite d'inscription.

Article 9 :

Les Prix

- La nouvelle retenue sera publiée à compte d'éditeur dans un recueil collectif édité par Licorne Editions.
- 5 exemplaires seront offerts à chacun des 10 lauréats.

Article 10 :

Les participants donnent leur accord pour la publication de leur nouvelle par Licorne Editions. Les organisateurs du concours se réservent tout droit pour diffuser, éditer et utiliser les textes primés.

Les gagnants autorisent gracieusement la citation de leur nom, la reproduction de leur photo ainsi que la publication de leur texte à des fins d'édition, de promotion ou d'information liées au présent concours.

La participation au concours vaut autorisation tacite de reproduction du texte dans le recueil et sur le site de Licorne Editions.

Article 11 :

Du seul fait de leur participation, les auteurs garantissent les organisateurs et le jury contre tout recours éventuel en ce qui concerne l'originalité des œuvres présentées et assurent en être les auteurs.

Article 12 :

Licorne Editions se réservent le droit d'écourter, de proroger, de modifier ou d'annuler le concours en cas de force majeure, sans préavis, et ce, sans que sa responsabilité puisse être engagée de ce fait.

La participation au présent concours vaut de plein droit et automatiquement acceptation du présent règlement sans réserve par le participant, toute difficulté d'interprétation ou d'application de ce règlement étant tranchée par les membres du jury.

Les textes ne devront avoir fait l'objet d'aucune parution ni édition, ni fait l'objet d'une publication en revue ni en recueil collectif sur Internet ou à compte d'auteur et ne devront pas avoir été primés dans un autre concours.

Fait à :

Le :

Signature obligatoire (précédée de la mention « *Lu et approuvé* ») :